

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 11 OCTOBRE 2016

SOMMAIRE

- 1) Il fuit...
- 2) La montée de l'extrême droite
- 3) Il insulte les électeurs de gauche
- 4) C'est terminé
- 5) Dieu est revenu...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Affaire Bygmalion : pourquoi Sarkozy fuit



Nicolas Sarkozy, le 27 septembre 2016 à Paris. (MARTIN BUREAU/AFP)

Il parle, ferraille et fanfaronne pour faire diversion. Et masquer le fait qu'il n'a rien de nouveau à proposer. La vérité, c'est que l'ancien président de la République n'ambitionne plus de sauver la France, mais de se sauver lui-même.



Matthieu Croissandeau

Comme d'habitude, il n'a pas répondu. Comme d'habitude, il a préféré fuir ses responsabilités. Comme d'habitude, il a laissé ses sbires tempêter contre la supposée partialité du service public et dénoncer ce qu'ils considèrent comme une enquête à charge.

Nicolas Sarkozy, la semaine dernière, a été mis en cause de façon simple et terriblement efficace par tout un lot de témoins, d'acteurs ou de fournisseurs de sa dernière campagne présidentielle. Tous ont démontré, documents à l'appui et devant les caméras, le sidérant dérapage de ses comptes officiels. Mais, même pris la main dans le pot de cette poisseuse confiture, l'ancien chef de l'Etat continue de nier l'évidence, comme un enfant qui s'enferme dans le mensonge.

Les médias français ont encore beaucoup à apprendre de la presse anglo-saxonne. Il faudrait l'acculer, ne plus l'inviter, refuser de lui tendre le micro tant qu'il n'aura pas répondu sur le fond. Insister, poser et reposer inlassablement les mêmes questions.

Incapable ou incompetent ?

Et qu'on ne nous dise pas là qu'on porte atteinte à la présomption d'innocence. Un candidat à la présidentielle, c'est vrai, a beaucoup de choses à faire pendant sa campagne. Et peut-être se trouve-t-il, par un curieux hasard, qu'il a bel et bien été tenu à la lisière de ces débordements.

Mais enfin, Nicolas Sarkozy a eu tout le temps, depuis, de remonter le fil des événements, ou alors c'est un incapable. Il a tous les moyens nécessaires pour retrouver qui a décidé quoi, quand et comment, ou bien c'est un incompetent.

Alors, qu'il arrête de se défiler, de nous resservir ses éternels bobards, d'affirmer contre toute évidence qu'il n'a jamais entendu parler de

Bygmalion ou de Franck Attal. Qu'il vienne plutôt expliquer aux Français comment ses comptes ont défoncé le plafond de dépenses légal. Bref, qu'il assume, tout simplement.

Le projet qui l'a fait perdre

Au lieu de cela, Nicolas Sarkozy continue de faire le malin sur les estrades et dans les colonnes des journaux. Il parle, ferraille et fanfaronne. Il souffle sur les braises de l'extrême droite, il se "jean-marise", comme le reconnaît le vieux Le Pen lui-même. Une tactique éculée et confortable qui lui permet de faire diversion, mais surtout de masquer une absence de travail. Car c'est bien ce qui transparait au fur et à mesure qu'il déroule ses arguments de campagne.

Au-delà de ses obsessions identitaires, son projet semble tout droit sorti de ses vieux cartons. Suppression de l'ISF, défiscalisation des heures supplémentaires, non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, augmentation de l'âge de départ à la retraite, et bien sûr baisse d'impôts... Nicolas Sarkozy n'a rien d'autre à proposer que de poursuivre la politique qui l'a fait battre en 2012. A se demander ce qu'il a bien pu faire depuis cinq ans !

La vérité, c'est que l'ancien président de la République n'ambitionne plus de sauver la France, mais de se sauver lui-même. Son retour n'est qu'une fuite en avant pour éviter de rendre des comptes. Jusqu'à quand ?



Matthieu Croissandeau

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Institutions: Hollande ferme la porte à des réformes d'ampleur

Par Lucie Delaporte

Face aux menaces extérieures et à la montée de l'extrême droite, François Hollande a défendu, le 6 octobre, lors d'un colloque à l'Assemblée nationale, les institutions de la Ve République. Pour répondre aux attentes démocratiques, il n'a proposé que des évolutions à la marge.

Toute la journée, les participants, parlementaires, juristes, historiens s'étaient relayés pour dire l'urgence de réformer des institutions à bout de souffle. Abstention record, défiance à l'égard des élus, absence de représentativité... Tous les voyants sont au rouge.

Dans cette année électorale, difficile de faire l'impasse sur ces sujets. À l'issue du colloque organisé ce jeudi 6 octobre à l'Assemblée nationale sur le thème « Refaire la démocratie », François Hollande est pourtant venu dire à quel point le statu quo, ou presque, lui semblait pour l'instant la meilleure solution.

Écartant les propositions du rapport Bartolone-Winock, égrenées au cours de la journée (septennat non renouvelable, élection d'au moins la moitié des députés à la proportionnelle...), le chef de l'État a en effet offert un étonnant plaidoyer en faveur de la stabilité. Et mis en garde contre la tentation, par des temps aussi troublés que les nôtres, de vouloir toucher à des piliers de la Ve République.

« Je comprends qu'un débat s'installe sur nos institutions et sur la démocratie, il est même indispensable », a-t-il tout d'abord affirmé, reconnaissant les symptômes de la crise dont il a rappelé qu'elle touchait, par ailleurs, la plupart des démocraties modernes.

« Mais prenons garde que d'une mise en cause de ses manquements, on en vienne à saper ses fondements. Or ils sont moins solides qu'il n'y paraît », a-t-il aussitôt ajouté. « À force de vouloir une autre démocratie, on risque d'avoir autre chose que la démocratie », a-t-il poursuivi, douchant les enthousiasmes de ceux qui plaident pour des réformes d'ampleur.



François Hollande © LD

Ce sont donc essentiellement des ajustements ou des changements à la marge qu'a proposés François Hollande. Estimant qu'il y avait « une aspiration qu'il faut entendre » « des citoyens à plus de participation », celui qui n'est pas encore officiellement candidat à sa succession a ainsi défendu le déverrouillage des référendums d'initiative populaire. Les seuils, aujourd'hui d'un dixième du corps électoral, qui l'ont de fait rendu impraticable dans la Constitution, devraient être abaissés. Dans le même ordre d'idées, le Parlement pourrait être saisi sur la base d'une pétition qui aurait recueilli 500 000 signatures.

Il s'est, en revanche, fermement opposé au recours systématique au référendum, proposé par certains candidats à la présidentielle. Évoquant le Brexit en Angleterre ou le vote contre le Traité constitutionnel européen de 2005 en France, il a jugé que « son usage n'est guère encourageant ». Parce qu'il serait par essence trop binaire et donc simplificateur, François Hollande a dit lui préférer l'idée d'une consultation sur plusieurs questions à la fois.

Pour répondre à « l'impatience » des citoyens face à la lenteur du processus législatif, le chef de l'État souhaite une accélération tant de l'élaboration de la loi que de sa mise en application. Pour les textes « dont l'urgence est décidée », une seule lecture dans chaque assemblée suffirait. Les amendements pourraient également être adoptés en commission.

François Hollande a également rappelé la loi sur le non-cumul des mandats qui s'appliquera aux parlementaires élus dès juillet et s'est dit favorable à la limitation dans le temps des mandats. « Trois mandats, c'est suffisant », a-t-il expliqué, reprenant une des propositions du rapport Bartolone-Winock. La mesure devrait permettre, selon lui, un renouvellement du personnel politique où les femmes, les jeunes et

les classes populaires restent dramatiquement sous-représentés.

Pour le reste, le chef de l'État a ardemment défendu les équilibres de la Ve République, pourtant si contestés à gauche.

« Nos institutions sont solides et adaptées aux circonstances », a-t-il affirmé en ironisant sur la foire aux idées en matière de réformes institutionnelles, tant chez les candidats à sa succession que dans divers rapports qui se sont accumulés depuis vingt ans.

« Ces institutions m'ont permis de faire des choix dans des moments extrêmement importants de la vie de notre pays. Décider d'intervenir au Mali en quelques heures, plus tard en Centrafrique pour empêcher des massacres, réagir dans une nuit aux attaques terroristes... » À l'entendre, les temps seraient donc trop troublés pour envisager de toucher à des institutions qui ont, si ce n'est convaincu de leur caractère réellement démocratique, fait preuve de leur efficacité. « Face aux dangers extérieurs, face aux menaces internes, la Ve République donne au chef de l'État les moyens d'agir quand l'essentiel est en jeu », a-t-il insisté.

Interpellé un peu plus tôt par Cécile Duflot qui avait rappelé que l'engagement d'introduire une dose de proportionnelle n'avait pas été tenu dans ce quinquennat, François Hollande s'est contenté de répondre qu'il y était toujours sur le principe attaché. Dans d'autres circonstances, sans doute. Ou un autre mandat.

Face à des candidats à droite qui prônent le gouvernement par ordonnances, le noyau dur de la Ve République, François Hollande n'a donc opposé que de timides évolutions de la Constitution pour répondre aux attentes de plus de démocratie qui s'expriment depuis des années.

Trois jours après les annonces audacieuses de son ancien ministre Emmanuel Macron en matière institutionnelle (le chef de l'État pourrait être amené à rendre des comptes devant une assemblée de citoyens tirés au sort), et face des candidats favorables à une VIe République, Hollande a clairement tranché. Les institutions ne sont pas au cœur de ses préoccupations. Plutôt que de revoir « l'architecture institutionnelle », la démocratie a besoin d'une « rénovation morale et civique », a-t-il affirmé.

III) Comment le camp Sarkozy tente d'effrayer les électeurs de gauche

L'équipe du candidat à la primaire enchaîne les approximations et les menaces pour rebuter un électorat favorable à Alain Juppé.

Romain Herreros
Journaliste politique



Stephane Mahe / Reuters Nicolas Sarkozy, en meeting aux Sables d'Olonne le 1er octobre.

POLITIQUE - "Parjure", "compromission", "déloyauté"... Les expressions employées sont particulièrement dures. Pour Nicolas Sarkozy et ses soutiens, tout est bon pour dissuader les électeurs de gauche de venir voter à la primaire (ouverte) de la droite. Quitte à enchaîner les inexactitudes et les omissions volontaires dans le but d'effrayer cet électorat qu'Alain Juppé accueille à bras ouverts.

"Quand on arrive dans les bureaux de vote, le 20 novembre, il faut que les Français sachent qu'ils vont signer un premier document avec leur nom, leur prénom, leur adresse, leur lieu de naissance et ils doivent signer comme quoi ils sont de droite et du centre", a affirmé ce vendredi 7 octobre Gérald Darmanin, coordinateur de la campagne de Nicolas Sarkozy. Une menace de fichage illégal qui est surtout partiellement fausse.

"Je garderai le petit document"

Dissuader les électeurs de gauche de voter à la primaire en rappelant qu'ils seront inscrits sur les listes des votants, voilà l'élément de langage prisé par Gérald Darmanin. Ce vendredi, il a encore insisté sur le fait que les électeurs devaient renseigner leur état civil au moment du vote. Le coordinateur de Nicolas Sarkozy est même allé plus loin, s'amusant à dire à La Voix du Nord qu'il pourrait conserver le fichier. "Je garderai le petit document et on se marrera pendant les quatre ans

et on se marrera pendant les quatre ans qui suivront", a-t-il indiqué. Ce faisant, Gérard Darmanin omet de préciser que "les listes électorales seront détruites sous le contrôle d'huissiers de justice et aucune trace ne sera conservée des participants à la primaire", comme l'indique l'organisation du scrutin.

Outre le fait que le cas évoqué par le maire de Tourcoing soit parfaitement illégal, il est pour le moins étonnant de constater que Gérard Darmanin agite cet épouvantail, alors même que l'UMP faisait ce procès (également infondé) au PS en 2011. Là encore, il s'agit d'insinuer que le vote ne sera pas secret et que la démarche de l'électeur de gauche sera gravée dans le marbre.

L'omission des "valeurs républicaines"

Autre façon de s'arranger avec la réalité : expliquer que les votants devront attester sur l'honneur qu'ils "sont de droite et du centre". Or selon le règlement de l'élection, chaque électeur devra approuver par sa signature la phrase suivante: "je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France".

Il ne s'agit donc pas de signer "comme quoi" on est un "de droite ou du centre", mais d'adhérer à ses "valeurs républicaines". La nuance à son importance, les valeurs républicaines étant censées être transpartisanes. Pourtant, Nicolas Sarkozy lui-même omet de préciser ce détail. "On appelle des gens à venir pour signer une charte dont ils ne croient pas un mot. Ça s'appelle quoi ? Du mensonge et de la déloyauté", s'est-il étranglé sur Radio Classique mercredi 5 octobre.

Contrairement à ce qu'affirment Nicolas Sarkozy et ses soutiens, les électeurs de gauche ne vont pas "se parjurer" s'ils signent ce document. En effet, comme le rappelle régulièrement Alain Juppé, un électeur déçu du hollandisme peut très bien à la fois adhérer aux "valeurs républicaines de la droite et du centre" tout en souhaitant "l'alternance", surtout s'agissant d'une élection

Réduire les électeurs à ce qu'ils ne sont pas

Au-delà des manœuvres et des discours ayant vocation à effrayer les électeurs de gauche, le camp Sarkozy s'enferme dans une définition réductrice des "gens de gauche". L'ancien président de la République en a refait la démonstration sur les ondes de Radio Classique.

"Si on est de gauche, c'est qu'on ne partage pas le valeurs de la droite et du centre", a-t-il dit. Là encore, Nicolas Sarkozy opère un détournement de langage.

Car il est impossible de réduire un électeur au choix qu'il a pu faire dans un autre contexte. De la même façon que les personnes ayant voté pour Jacques Chirac en 2002 n'étaient pas toutes de droite, des déçus de Nicolas Sarkozy ont voté François Hollande en 2012. "Vous ne naissez pas de gauche. Ce n'est pas une qualité génétique d'être de gauche", a d'ailleurs souligné ce vendredi François Fillon, qui lui aussi défend l'idée d'une primaire "ouverte à tous".

Alain Juppé, qui mise sur l'électorat stratégique du centre-gauche et du centre-droit pour l'emporter, ne dit pas autre chose: "Vous savez, en 2012, il y a eu beaucoup de déçus du sarkozysme qui ont voté pour François Hollande. Et aujourd'hui, il y a des déçus de Hollande qui s'appêtent peut-être à voter pour moi. C'est peut-être les mêmes."

huffingtonpost.fr

IV) La période faste du sarkozysme s'achève au Zénith

Par Ellen Salvi

Nicolas Sarkozy a tenu dimanche 9 octobre son grand meeting de campagne pour la primaire de la droite et du centre. Devant un parterre de fans réunis au Zénith de Paris, l'ex-chef de l'État s'en est pris vertement à l'« élite » française et a dégainé ce qui ressemble fort à ses derniers atouts. La période faste du sarkozysme semble désormais révolue. Dans la forme, comme dans le fond.

Il faudrait le croire sur parole, mais la chose n'est pas aisée. Dimanche 9 octobre, en fin d'après-midi, Nicolas Sarkozy a livré sa « vérité » devant près de 6 000 personnes réunies au Zénith de Paris, vérité qu'il présente comme universelle, face à l'aveuglement de cette « élite » française qu'il conspue, cette « élite qui ne prend pas le métro, [qui] voit les trains de banlieue en photo,

[qui] regarde avec une larme à l'œil les collègues de ZEP [et qui] n'a jamais mis les pieds dans les exploitations agricoles au bord du gouffre même si elle aime, avec son panier en osier, aller acheter des œufs frais, le matin chez la fermière (sic) ».

Pendant une petite heure, devant un parterre de fans et de proches, dont l'ami de toujours Patrick Balkany, l'ex-chef de l'État a déroulé sa vision de la France telle que lui seul semble capable de la percevoir : « La France de la vie réelle qui est regardée de haut, cette France majoritaire, qui se sent incomprise, qui se sent maltraitée, qui se sent bafouée, qui ne se sent plus représentée, qui n'est plus considérée. » Et dont il n'hésite pas à s'autoproclamer « porte-parole ».



Au Zénith de Paris, le 9 octobre. © Reuters

En grande difficulté face à son principal adversaire à la primaire, Alain Juppé, et confronté aux fantômes de son quinquennat, l'ancien président comptait sur ce meeting pour redonner du souffle à une campagne qui n'en finit pas de décélérer.

Tout avait été prévu : des bus venus d'un peu partout en France, un océan de drapeaux bleu, blanc, rouge, des invités triés sur le volet et quelques symboles, à l'image d'Ingrid Betancourt, otage des Farc de 2002 à 2008, qui a prononcé sur scène un plaidoyer ubuesque en faveur de son champion.

« J'étais enchaînée à un arbre au fin fond de la jungle amazonienne, mes ravisseurs et moi avons entendu la voix de Nicolas Sarkozy, au travers d'une radio rafistolée qui pendait à la branche d'un arbre, a raconté l'ancienne otage franco-colombienne. J'ai vu la peur se dessiner sur le visage de mes geôliers, sous l'effet de la force des mots que ce jeune président de la France, Nicolas Sarkozy, leur adressait. » Dans la salle, un ange est passé, avant de se fondre dans les drapeaux tricolores et les applaudissements du public.

Dix jours après la diffusion de l'enquête d'"Envoyé Spécial" consacrée à l'affaire Bygmalion, impossible de ne pas penser, dans une telle enceinte, au prix de ce grand meeting. « 120 000 euros en tout, dont 30 000 euros de location de salle », ont rapidement tranché les équipes de Nicolas Sarkozy. Soit cinq fois moins que celui organisé au même endroit, le 18 mars 2007, pour la campagne présidentielle : 641 876 euros. Mais tout de même plus que le montant déclaré à la commission des comptes de campagne (100 104 euros) pour la réunion dispendieuse de Marseille, le 19 mars 2012 – qui dans la réalité avait coûté 770 677 euros.

Cette fois-ci, pas de grands effets de lumière, pas de grue télescopique, pas de scène impériale, mais un simple vidéoprojecteur, quelques chaises... et le sentiment que la période faste du sarkozysme est désormais révolue. Dans la forme, comme dans le fond. Car après avoir écouté ses soutiens – Philippe Goujon, Laurent Wauquiez, Gérald Darmanin, François Baroin... – s'en prendre eux aussi aux « élites », à la gauche, aux « commentateurs » et à la « bien-pensance », Nicolas Sarkozy est à son tour monté sur scène pour tenter de s'imposer comme le représentant de « l'alternance déterminée ». Mais sans grande conviction.

En faisant du « déclassé » le fil rouge de son discours, l'ex-chef de l'État a répété ses propositions en matière d'économie (baisse de l'impôt sur le revenu de 10 %, rétablissement des heures supplémentaires défiscalisées, baisse des charges sur le travail de 34 milliards d'euros, dégressivité des allocations chômage...) et a de nouveau fustigé ce « communautarisme qui s'immisce à l'école, à l'université, dans l'entreprise, dans les piscines, sur les plages ». « Nos ancêtres, il y a les Gaulois, il y a Aimé Césaire aussi, a-t-il encore affirmé en écho à la polémique suscitée par ses propos de à Franconville (Val-d'Oise). Toute personne qui veut entrer dans la communauté nationale doit faire sien notre récit national. »

LAPRESSEENREVUE.EU



© ES

L'ancien président est également revenu sur sa volonté, déjà exprimée au 20 heures de France 2 vendredi soir, de proposer deux référendums, l'un sur la suspension du regroupement familial et l'autre sur l'incarcération des fichés S « les plus dangereux ». « Je solliciterai l'avis des Français par le référendum, car cela sera à eux de décider, et à personne d'autre, a-t-il martelé. Regardez-les. Écoutez-les. En appeler au peuple ! Quel scandale ! Quel populisme ! Et encore une fois, les juristes, les spécialistes, l'État de droit, le Conseil d'État... »

C'est pourtant bien le même Nicolas Sarkozy qui, encore marqué par le référendum de 2005, théorisait en 2007 son opposition à la gouvernance par consultation. « Croyez-vous que, si je suis élu, je vais aussitôt dire aux Français : "Excusez-moi, j'ai besoin de vous demander votre avis sur un autre sujet ?" » demandait-il à l'époque dans un entretien accordé à L'Express. Il faut croire désormais que oui. Depuis qu'il s'adresse à la « majorité silencieuse », celle qui lui a préféré Marine Le Pen en 2012, l'ex-chef de l'État dit tout et n'importe quoi dans l'espoir de récolter ses suffrages. Assimilation,

communautarisme, Gaulois... Dimanche, tous les thèmes susceptibles de draguer l'électorat frontiste figuraient à son discours.

« J'entends déjà la voix de ceux pour qui dénoncer le déclassé serait dresser un portrait trop sombre d'une France qu'ils imaginent si heureuse », a-t-il indiqué, en référence au concept d'« identité heureuse » d'Alain Juppé. « La France est trop malade pour qu'on la soigne à doses homéopathiques », a-t-il poursuivi, accusant – sans le nommer – le maire de Bordeaux d'« être le représentant d'une élite pour qui tout va bien », qui croit la France « raciste, sécuritaire, xénophobe » et qui trouve qu'elle « manque de hauteur de vue, qu'elle manque de grandeur morale, qu'elle manque d'humanité et par-dessus tout qu'elle n'est pas moderne ».

Qu'importe si les propositions de l'ancien président – notamment en matière de lutte contre le terrorisme – sont moquées jusque dans les services de renseignement ; qu'importe aussi si elles sont critiquées par les constitutionnalistes, qui doutent que ses projets de référendum entrent dans le champ 11 de la constitution ; qu'importe

enfin si nombre d'entre elles vont à l'encontre de l'État de droit, l'ancien président se veut très clair sur le sujet : « J'en ai assez que l'État de droit soit brandi comme prétexte à l'immobilisme. Le propre de l'État de droit, c'est de s'ajuster, pas d'opposer sa rigidité. »

De façon plus générale, des Gaulois aux fichés S, Nicolas Sarkozy adapte tant son discours à l'air du temps et au public auquel il s'adresse, qu'il est difficile de savoir s'il croit sincèrement en ce qu'il dit. Car à bien des égards, ses différentes sorties paraissent coller à une pure stratégie de campagne, résumée en ces termes à Mediapart par l'un de ses proches, le sénateur LR (ex-UMP) Roger Karoutchi : « Cet été, je lui ai dit qu'il fallait qu'il fasse comme en 2007 : lancer des sujets pour que les autres suivent, même si c'est pour lui scalper la tête. »

Cette stratégie explique bien les mouvements de girouette de l'ex-chef de l'État. Le dernier en date : sa crainte de voir des électeurs de gauche participer au scrutin de novembre. « On ne rassemble pas la France sur l'ambiguïté, a-t-il encore affirmé au Zénith. Je ne veux pas que la primaire de la droite et du centre devienne celle de la droite, du centre et de la gauche, parce que si on cherche à se faire élire avec les voix de la gauche, on trahit l'essence même du vote. » En octobre 2014, le même Sarkozy déclarait sa candidature à la présidence de l'UMP sur Facebook, en expliquant qu'il souhaitait créer « les conditions d'un nouveau et vaste rassemblement qui s'adressera à tous les Français, sans aucun esprit partisan, dépassant les clivages traditionnels qui ne correspondent plus aujourd'hui à la moindre réalité ».

Il était tout aussi étrange d'entendre Gérard Darmanin, son coordinateur de campagne, prétendre à la tribune que la gauche ne s'était pas déplacée pour voter à droite « aux municipales, aux départementales et aux régionales », lui qui a été élu au conseil régional des Hauts-de-France en décembre 2015, aux côtés de Xavier Bertrand, précisément grâce aux voix de la gauche, qui souhaitait faire barrage au Front national dans le Nord, comme en région Paca. Mais il s'agissait alors d'une autre époque. D'une autre situation. Et sans doute aussi d'une autre vérité.

V) Pourquoi les référendums voulus par Nicolas Sarkozy semblent impossibles

François Vignal

<http://dai.ly/x4wukka>

Nicolas Sarkozy propose des référendums sur l'internement des fichés S et le regroupement familial. Mais ils font face à de sérieux obstacles juridiques et seraient contraires à la Constitution. Reste une utilité politique : centrer le débat sur ses propositions.

Les Français face aux élites. Nicolas Sarkozy se place à nouveau en candidat de la « majorité silencieuse ». Une nouvelle version de la France d'en haut vs la France d'en bas en somme. Pour redonner la parole au peuple, le candidat à la primaire de la droite et du centre propose de multiplier les référendums. Il recycle ainsi une idée déjà formulée lors de sa campagne présidentielle de 2012.

Il a proposé vendredi de consulter les Français, le jour du second tour des élections législatives, sur « l'internement administratif » des fichés S « les plus dangereux » et la suppression « du droit automatique » au regroupement familial. Idées vite critiquées, qu'il a défendues de nouveau dimanche, lors de son grand meeting au Zénith, à Paris. « Qu'il est touchant ce nouveau "cartel des Non" qu'a si bien connu le général de Gaulle, qui n'a à la bouche que la démocratie participative mais qui s'étouffe d'indignation à l'idée que l'on puisse solliciter directement le peuple. Je ne suis décidément pas des leurs » a-t-il lancé (voir la vidéo). Le « cartel des Non » était la coalition de partis s'opposant au projet de réforme constitutionnelle du général de Gaulle, en 1962, sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

Les questions posées ne rentrent pas dans le champ du référendum selon la Constitution

Reste que sur le plan juridique, tous les spécialistes s'accordent à dire que le principe ne tient pas la route. Le problème vient de l'article 11 de la Constitution, celui qui définit l'usage du

référendum, hors révision de la Constitution. Pour le constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier, professeur de droit public à l'université de Lille 2, c'est très clair : « Cela me semble totalement en dehors de cet article, que ce soit les fiches S ou la question du regroupement familial ».

Que dit l'article 11 ? Le président de la République « peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité ».

« L'internement administratif des fichés S est une mesure de police administrative, qui ne concerne ni l'organisation des pouvoirs publics, ni la politique sociale ou environnementale de la nation ou encore moins la ratification d'un traité international. Il en va de même, à mon sens, avec le regroupement familial. Le lien avec la politique sociale pourrait éventuellement se poser, mais le sens de l'article 11, ce sont les rapports sociaux dus au travail et à la couverture sociale des travailleurs » explique Jean-Philippe Derosier. Point de salut donc pour les questions que poseraient Nicolas Sarkozy. Réviser la Constitution pour élargir le champ du référendum ?

Une solution s'offrirait alors : réviser la Constitution. « Pour qu'il puisse procéder à un tel référendum, il faudrait réviser la Constitution dans un premier temps et élargir le champ du référendum. Mais avec la réserve suivante, au sujet de l'internement des fichés S : il est lui-même contraire à la Constitution ». En effet, celle-ci « garantie les libertés individuelles ». Autre problème : « C'est une atteinte à la présomption d'innocence. Un fiché S n'est pas condamné, ni coupable. Il y a un risque quant à la sureté de l'Etat » souligne le professeur de droit.

Le Conseil constitutionnel pourrait annuler le décret de convocation des électeurs

Les difficultés juridiques des référendums voulus par Nicolas Sarkozy ne s'arrêtent pas là. Car même si le candidat à la primaire, dans l'hypothèse d'un retour à l'Élysée, passait outre les mises en garde et décidait d'organiser ces référendums, le Conseil constitutionnel pourrait lui barrer la route. C'est la jurisprudence Hauchemaille, de septembre 2000, qui mettrait à mal le plan sarkozyste. « Le Conseil constitutionnel a dit qu'il était désormais

compétent pour contrôler les actes préparatoires du référendum. C'est notamment le décret de convocation des électeurs. Or un décret de convocation sur un sujet qui ne relève pas de l'article 11 poserait problème » explique Jean-Philippe Derosier, « le Conseil pourrait censurer, annuler le décret de convocation des électeurs ». Patatras, plus de référendum. Encore un coup des élites, dira certainement Nicolas Sarkozy.

Obstacle politique avec un risque de motion de censure

Imaginons que l'ancien chef de l'Etat, fidèle à son énergie et sa volonté, n'en démorde pas. Il resterait un dernier obstacle, plus politique. Pour organiser ces référendums le 18 juin, jour du second tour des législatives, le Parlement devrait au préalable en débattre. Or à l'Assemblée, ce sera toujours la majorité sortante de gauche qui siègera.

Comme il est de coutume, les députés ne siègent pas pendant les campagnes électorales. Mais « le Parlement pourrait être convoqué pour faire un débat, qui serait sans vote » explique le constitutionnaliste. Une session extraordinaire serait convoquée. Mais le nouvel exécutif de droite pourrait très bien subir le dépôt d'une motion de censure de gauche. Elle pourrait théoriquement être adoptée, les députés de gauche restant encore majoritaire. Le gouvernement tomberait, avant que le Président le renomme. Situation pour le moins baroque.

Mais faire tomber le gouvernement fraîchement nommé, juste après l'élection du président de la République, serait risqué pour les députés socialistes. Ce pourrait être mal apprécié et à double tranchant avant les législatives.

« Le général de Gaulle l'a fait donc Nicolas Sarkozy peut le faire »

Dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, on fait comme si de rien n'était face aux difficultés soulevées. « La seule question aujourd'hui que les Français se posent par rapport à Nicolas Sarkozy, au fond, (...) c'est « est-ce qu'il le fera ? » La meilleure réponse à apporter c'est de dire « on le fait ». D'ailleurs, ceux qui depuis plusieurs jours disent ce n'est pas possible de le faire sur le plan juridique, on ne les entend plus. Tout le monde est d'accord, c'est possible » tentait dimanche, juste après le meeting, le sénateur LR Alain Joyandet, conseiller politique de Nicolas Sarkozy dans cette campagne. Et d'ajouter : « D'ailleurs le général de Gaulle l'a fait donc Nicolas Sarkozy peut le faire ». Regardez les images de Sandra Cerqueira et Quentin Calmet :

Alain Joyandet va un peu vite en besogne. Les difficultés juridiques des référendums proposés par Nicolas Sarkozy n'ont pas échappé à ses concurrents de la primaire. « Un référendum ne peut être fait que dans des domaines très précis, pas dans n'importe quelle condition, il y a une énorme faille juridique dans la proposition de Nicolas Sarkozy » a affirmé dimanche sur C8 Jean-François Copé. Lundi matin, sur Europe 1, François Fillon en remettait une couche. « Ça n'arrivera pas, c'est de l'enfumage ça. Ce référendum est techniquement quasiment impossible à faire. Faire un référendum avant les élections législatives, c'est s'opposer à une motion de censure de l'ancienne majorité pour un sujet qui pourrait attendre que les élections législatives aient eu lieu » souligne l'ancien premier ministre.

Imposer son agenda médiatique et reprendre la main après le retour des affaires

Selon le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, Nicolas Sarkozy ne peut pas ne pas savoir. Il « est un lecteur attentif de la Constitution. Il sait donc que techniquement, ce n'est pas possible, en tout cas pas le 18 juin, pour tout un tas de raisons précisées dans l'article 11 de la Constitution », a expliqué le garde des Sceaux au « Grand rendez-vous » Europe1/iTELE/Les Échos. Jean-Jacques Urvoas ajoute : « Donc c'est une proposition faite pour faire parler, parce qu'à l'évidence il est en perte de vitesse aujourd'hui ». Pour le coup, c'est réussi.

Après une passe difficile avec un retour des affaires sur le financement de ses campagnes de 2007 et 2012, le livre au vitriol de son ancien conseiller Patrick Buisson et des sondages en baisse, le référendum permet au moins à Nicolas Sarkozy de tenter de reprendre la main. Fidèle à sa stratégie déjà expérimentée en 2007, il impose son agenda médiatique à coup de sorties fracassantes et de propositions plus ou moins iconoclastes. Qu'elles soient réalisables ou juridiquement valides, c'est une autre histoire.

publicsenat.fr

A Suivre... La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com